

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 01 JUILLET 2016

Date de la convocation : 24 juin 2016

L'ordre du jour est le suivant :

- Suivi des dossiers en cours
- Devis
- Compte rendu des différentes réunions
- Office de Tourisme
- Pacte financier et fiscal 2016-2020
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-le-Comte – Exercice 2015
- Agence de services aux collectivités locales de Vendée. Modification de la composition du capital et des statuts
- Convention pour l'entretien des poteaux incendie
- Convention pour la facturation et le recouvrement de la redevance d'assainissement relative à la gestion du service d'assainissement collectif de la commune pour le service public de la distribution d'eau potable.
- Legs
- Délibérations et questions diverses

Présents : Joël BOBINEAU, Henri GORALCZYK, Evelyne TOUTAIN, Denise AUGUIN, Stéphane BONNEAU, Jackie LARDY, Sonia ALLETRU, Claude PICARD, René-Louis COLAS, Marinette BOBINEAU, Jacky BELOUIN (Arrivé au point n°3) et Stéphanie ROYER

Absents excusés : Fabienne SPENNATO, Damien SABOURAUD (pouvoir à Claude PICARD).

Secrétaire de séance : Denise AUGUIN

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant s'il y a des remarques sur le dernier compte rendu de réunion. Aucune remarque de la part de l'assemblée. Le compte rendu est approuvé.

1- Suivi des dossiers en cours

➤ Sécurisation de la RD 99

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'efficacité de la chicane mais signale tout de même le peu de visibilité. Monsieur le Maire propose d'installer une deuxième chicane à titre d'essai jusqu'à fin août, en accord avec l'agence routière départementale. Sera rajouté prochainement le radar pédagogique.

➤ Sécurisation de la base de loisirs

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'acquisition, par le Conseil Départemental, du terrain au pied du coteau pour la sécurisation de la base de loisirs. La route sera aménagée avec :

- l'installation d'un panneau « 50km/h »,
- la mise en place de bandes transversales,
- la réalisation des îlots situés en axe de la RD116, ainsi qu'un arrêt de bus de chaque côté de la voie, protégé par un passage piétons,
- la création d'un parking de 55 places,
- la reprise des eaux pluviales.

Le coût des travaux est estimé à 73 000€ TTC. La Communauté de Communes sera maître d'ouvrage et maître œuvre. Les appels d'offres seront lancés en janvier 2017 pour des travaux en mars/avril.

➤ Office de Tourisme

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du bureau communautaire abordant le sujet de l'Office de Tourisme de Mervent. Monsieur Héraud, élu en charge du Tourisme, « rappelle qu'il a objectivement été décidé d'investir à Vouvant et qu'il n'est pas certain qu'il soit opportun de conserver trois bureaux dans un même secteur sachant que les fréquentations et les comportements sont disproportionnés. »

Monsieur BELOUIN souligne le retard des supports de communication de l'Office de Tourisme de Fontenay-le-Comte.

La canalisation des eaux usées de l'Office de Tourisme a du faire l'objet de travaux. En cause, une malfaçon lors des travaux de construction.

➤ Complexe commerciale et supérette HallDis

Monsieur BELOUIN signale que le plan de réorganisation de sa supérette est réalisé et qu'il souhaiterait obtenir le local de l'Office de Tourisme pour janvier 2017. Monsieur le Maire a relancé à plusieurs reprises le cabinet Pochon pour la transformation de l'espace sanitaire en Office de Tourisme.

➤ Logements seniors

Le bornage avec les riverains est effectué. L'appel d'offres est en cours.

2- Devis

➤ Station d'épuration des Bouronnières

Monsieur CHARRIER et la SAUR proposent la modification du bac à sable, le terrassement de 2 trous, la remise en place du sable et la réparation des tuyaux pour éviter le débordement des eaux usées. Le devis s'élève à 2 169€ HT (pelle, sable et reprise des bordures). Cette réparation serait provisoire et certainement insuffisante. La 2^{ème} solution serait de tout reprendre. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de faire faire un autre devis.

➤ Borne à cartons

Monsieur le Maire, après contact avec Sud Vendée recyclage, énumère les 3 propositions :

- benne de 30m³ :
 - o 60€ par mois
 - o 60€ la rotation
 - o 15€ la tonne pour reprise des cartons
- benne 30m³ avec toit :
 - o 70€ par mois
 - o 60€ la rotation
 - o 30€ la tonne pour reprise cartons
- benne 16m³ :
 - o 55€ par mois
 - o 55€ la rotation
 - o 30€ la tonne pour reprise

Monsieur le Maire prendra contact avec les entreprises qui utilisaient la benne pour une éventuelle participation à la facturation.

3- Compte rendu des différentes réunions

➤ Bilan du conseil d'école du 16 juin

- Arrivée d'une nouvelle directrice à la rentrée 2016-2017
- L'effectif de l'école est de 58 élèves
- Concernant le stagiaire, bonnes appréciations. Il sera présent de septembre à décembre 2016.
- Le jardin solidaire est déplacé à l'école. Il a été demandé de réhabiliter les toilettes filles pour stocker les outils de jardinage et de condamner les anciens urinoirs dans la cour.
- Une sortie à Saint-Jean-de-Monts (3 jours et 2 nuits) est prévue.

- Un projet théâtre : 10 séances à l'école (400€)
- Un formulaire a été adressé aux parents pour l'organisation des TAP et la garderie.
- La cantine : le traiteur Fauconnier de Saint-Pierre-du-Chemin propose un tarif de 1,86€ par repas bio. Monsieur le Maire prendra contact avec le Breuil-Barret et Menomblet qui pratiquent cette solution.

➤ Terrain centre-bourg pour local commercial

Monsieur le Maire a rencontré Madame Catherine GRELLIER qui évalue son bâtiment dans le centre bourg à 60 000€ sans négociation. Aucun engagement n'est pris. L'acquisition du bâtiment ne pourra se faire sans l'acquisition du passage, Monsieur le Maire va reprendre contact avec l'agence immobilière.

➤ Lotissement Kristensen

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier reçu de la préfecture dans lequel Monsieur le Préfet nous informe qu'il s'apprête à déférer très prochainement les 3 permis d'aménager devant le tribunal.

4- Le Pacte financier et fiscal 2016 - 2020

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de prendre une délibération concernant le pacte financier et fiscal, conclu entre la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-le-Comte et ses communes membres, qui fait l'objet d'une correction suite aux orientations prises quant à la gratuité des services mutualisés ouverts aux communes rurales.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, avec 12 voix pour et une abstention :

- ADOPTE le pacte financier et fiscal entre la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-le-Comte et ses communes membres pour la période 2016-2020 ;
- DECIDE de reverser la taxe d'aménagement au titre des constructions ayant fait l'objet d'un permis de construire délivré à compter du 1^{er} juillet 2016 ;
- S'ENGAGE à autoriser le prélèvement sur les montants des attributions de compensation des sommes dues au titre des services mutualisés.

5- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay le Comte – Exercice 2015

Le conseil Municipal prend acte du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-le-Comte. Monsieur le maire informe le Conseil Municipal que le contrôle passe de 6 à 8 ans.

6- Agence de services aux collectivités locales de Vendée – modification de la composition du capital et des statuts

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un processus de division de la valeur nominale des actions de l'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée est envisagé afin de permettre l'entrée de nouveaux actionnaires au sein du capital, au moyen de cessions d'actions entre collectivités.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- APPROUVE les modifications exposées,
- AUTORISE :
 - o la division par deux de la valeur nominale des actions et corrélativement de la multiplication par deux du nombre d'actions, le montant du capital restant inchangé,
 - o l'échange de deux actions nouvelles d'une valeur nominale de deux cent cinquante euros,
 - o Et la modification des statuts.

7- Convention pour l'entretien des poteaux incendie

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la convention pour l'entretien des poteaux incendie avec la SAUR est arrivée à échéance et doit être renouvelée. Il existe 23 poteaux sur la commune. Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer la convention pour l'entretien des poteaux incendie pour une durée de 3 ans.

8- Convention pour la facturation et le recouvrement de la redevance d'assainissement relative à la gestion du service d'assainissement collectif de la commune par le service public de distribution d'eau potable.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la convention avec Vendée Eau pour la facturation et le recouvrement de la redevance d'assainissement relative à la gestion du service d'assainissement collectif de la commune par le service public de distribution d'eau potable.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer la convention avec Vendée Eau et la SAUR.

9- Legs de Madame FAUCONNIER Ginette

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a été accepté le legs fait à la commune des contrats d'assurance vie CNP souscrits par Mme Ginette FAUCONNIER, décédée le 23 décembre 2015. Mme Ginette FAUCONNIER avait aussi souscrit un contrat d'assurance vie "VALOREA n° 8880000607" auprès d'Allianz Vie, contrat noté dans le testament et dont la commune a été désignée bénéficiaire.

Le Conseil Municipal accepte le legs instituant la commune bénéficiaire du contrat d'assurance vie "VALOREA n° 8880000607" d'Allianz Vie souscrit par Mme Ginette FAUCONNIER selon la répartition et les conditions notées dans le testament en date du 9 décembre 2015.

10- Délibération diverses

Emploi

➤ Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, la reconduction du contrat de Jennifer GOURSAUD en tant qu'ATSEM du 31 août au 19 octobre 2016.

Durée d'amortissement des frais d'études : budget assainissement

➤ Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'amortir sur cinq ans les frais d'études figurant sur l'état de l'actif « Assainissement » et correspondant :

- à la révision du schéma directeur d'assainissement dont le montant s'élève à 2 451,80 €.
- à la mission d'assistance conseil pour la délégation du service public d'assainissement dont le montant s'élève à : 5 382,01 €.

Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'amortir les frais d'études cités ci-dessus, à compter de l'année 2016, sur une durée de 5 ans pour le budget assainissement.

Amortissement de l'aide financière versée en 2015 dans le cadre du programme « Eco-Pass »

➤ Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il avait été décidé d'attribuer et de verser au ménage, Mademoiselle Amandine MAUPETIT et Monsieur Freddy MARTIN, une prime de 1 500 € dans le cadre du programme « Eco-Pass ». Cette prime a été versée en 2015 ;

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient d'amortir cette subvention d'équipement et qu'il appartient au Conseil Municipal de déterminer la durée de l'amortissement. Monsieur le Maire propose d'amortir cette subvention sur 5 ans.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'amortir cette subvention d'équipement de 1 500 € sur une durée de 5 ans, à compter de l'année 2016.

Accueil périscolaire : révision des tarifs

- Monsieur le Maire demande le vote du Conseil Municipal concernant les tarifs de l'accueil périscolaire. Soit une augmentation de 5 centimes d'euros par rapport à l'année scolaire 2015-2016 :
- De 0,65 à 0,70€ la ½ heure de garde par mois et par famille
 - De 1,30 à 1,35€ par heure de 1 à 10 heures de garde par mois et par famille
 - De 1,10 à 1,15€ par heure de 10,5 à 20 heures de garde par mois et par famille
 - De 1,00 à 1,05€ par heure de 20,5 à 30 heures de garde par mois et par famille
 - De 0,80 à 0,85€ par heure de 30,5 à 40 heures de garde par mois et par famille
 - De 0,70 à 0,75€ au-delà de 40 heures de garde par mois et par famille

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve les nouveaux tarifs de l'accueil périscolaire pour l'année scolaire 2016-2017.

Transport scolaire

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité, reconduit la tarification du transport de l'année scolaire 2015-2016 pour l'année 2016-2017. Soit, 10€ par mois et par enfant avec gratuité pour le 3^{ème} enfant.

Repas cantine

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité, reconduit la tarification des repas pris au restaurant scolaire de l'année scolaire 2015-2016 pour l'année 2016-2017. Soit :

- Repas régulier enfant : 3,05€
- Repas occasionnel enfant : 4,10€
- Repas pour les instituteurs, les intervenants école et le personnel communal : 4,10€

Agence mobile connectée

- Le Crédit Agricole met en place une banque mobile qui met à disposition de ses clients un véhicule automobile dans certaines communes de la Vendée afin de leur fournir une partie de ses services bancaires. Le Crédit Agricole s'est rapproché de la Commune afin d'expérimenter son service d'agence connectée, 1 fois par semaine le mercredi après-midi de 14h30 à 17h30, du 18 octobre 2016 jusqu'au 30 juin 2017, pour fournir des renseignements bancaires, remise de chèques, etc ... Le véhicule sera installé devant la cantine et pourra ainsi se raccorder au réseau électrique (énergie fournie gracieusement par la commune).

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition avec le Crédit Agricole.

- Monsieur le Maire et Stéphane BONNEAU proposent de mettre une ou deux chèvres naines dans le coteau du parc de la Mairie pour le nettoyer. Il est nécessaire de clôturer la partie à entretenir. A l'étude.

- Monsieur Jacky BELOUIN informe le Conseil Municipal de la mise en place du comptoir tabac au sein de sa supérette. La signature doit avoir lieu le 12 juillet.

- Monsieur Stéphane BONNEAU demande que l'uniformisation des tombes soit respectée au cimetière.

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que :

- l'aide aux devoirs continuera sur Mervent, les personnes bénévoles seront contactées prochainement. La commune prendra en charge l'assurance.
- le PEDT a été validé le 28 juin pour une durée de 3 ans.
- l'entreprise RACAUD a procédé aux travaux au cimetière et la voirie.
- le bar de la Rando est repris en salon de thé – cave à vin. Ouverture vers le mois d'octobre.
- le nouveau chauffe-eau a été posé Salle Jean-Louis RIPAUD.
- la dernière réunion pour la soirée du feu d'artifice au lieu mercredi 6 juillet

➤ Concernant la campagne de « Plantation de haies et d'alignement », de la Chambre d'Agriculture de la Vendée, la commune ne souhaite pas y donner suite.

➤ Monsieur Jacky BELOUIN signale des incivilités dans la forêt : bouteilles, poubelles, feux d'artifice, ... ainsi que les aires de pique nique qui sont sales.

➤ Monsieur le Maire demande à la commission environnement et au conseil municipal leur avis sur le fleurissement. L'écho est bon, les bottes de paille sont appréciées et les bandes du parc sont agréables. Madame Evelyne TOUTAIN signale la mise en place de cendriers vissés au mur à l'école et à la salle Jean-Louis RIPAUD. Madame TOUTAIN demande à Madame Stéphanie ROYER de prendre contact avec Monsieur KRAMP pour placer quelques sculptures dans le parc.

➤ Un devis va être demandé pour la commande d'une guirlande lumineuse à installer autour de la porte de l'église.

➤ Madame Stéphanie ROYER souhaiterait placer quelques photos (nature, environnement, lac, ...) dans le parc.

➤ Monsieur le Maire souhaite que la commission bulletin se réunisse prochainement.

➤ Madame FOLLIARD, présente à la réunion, demande de couper les branches du cerisier donnant sur son terrain.

La séance est levée à 23h45

Prochaine réunion le vendredi 2 septembre